



Montcherand, le 24 mai 2022

DISPENSE D'ENQUETE

La Municipalité informe la population que dans sa séance du 23 mai 2022, elle autorise les travaux suivants :

- **M. Pierre-André Nicole soit Nicoulaz, rue du Château 4.**
 - **Construction d'un couvert en bois et tôle brune, selon plan fourni.**

Les plans peuvent être consultés auprès du greffe municipal, du 25 mai au 23 juin 2022.